COMMUNE de MANZIAT (Ain)



PROCES VERBAL du CONSEIL MUNICIPAL SEANCE du 29 octobre 2024, 20H00

Date de la convocation: 24 octobre 2024 **Nombre de membres en exercice**: **18**

Présents: APPERT Annie, BENOIT Monique, BERNARD Stéphanie, BERRY Florence, BOURGEOIS Josette, CATHERIN Christian, CATHERIN Denis, CATHERIN Michel, CHAMBARD Nathalie, COULON Arnaud, FAYARD Estelle, FEYEUX

Muriel, GIBOT Alain, LARDET Denis, RATTON Didier, REVEL Grégory,. **Absents excusés:** VOISIN Luc, CHARVET Corinne

Pouvoirs : VOISIN Luc a donné pouvoir à LARDET Denis, CHARVET Corinne a donné pouvoir à CHAMBARD

Nathalie

Président de séance : LARDET Denis. **Secrétaire de séance :** REVEL Grégory

> Procès-verbal de la séance du 24 septembre 2024 : le Conseil Municipal approuve le procès-verbal de cette séance à mains levées et à l'unanimité.

R.P.Q.S. EAU POTABLE SYNDICAT SAONE VEYLE REYSSOUZE

M. le maire présente au conseil le RPQS d'eau potable pour l'exercice 2023, que le syndicat d'eau potable Saône Veyle Reyssouze a approuvé lors de son conseil syndical du 9 juillet dernier, Chaque commune membre du syndicat d'eau potable doit débattre sur ce rapport et l'adopter avant le 31 décembre 2024.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité, décide d'approuver le R.P.Q.S. d'eau potable pour l'exercice 2023.

Divers

- Congrès national des pompiers : Des pompiers professionnel de la Somme avaient demandé l'autorisation de venir sur Manziat en vélo pendant le congrès national des pompiers qui se déroulait à Mâcon. Ce fut l'occasion de sympathiques échanges avec nos pompiers bénévoles.
- Remise des diplômes PESC1: Agents de la mairie, et employés de l'Association du Restaurant Scolaire ainsi que du Sou des écoles, ont reçu des mains de M. le maire le diplôme PESC1. Un grand merci à Maxime Heyraud, pompier professionnel, pour la formation qu'il a dispensé.
- <u>Réunion contractualisation département</u>: M. le maire s'est rendu à cette réunion au cours de laquelle les prévisions de subventions accordées aux communes sont dévoilées.
 Concernant nos demandes, les montants seraient :
 - Travaux d'assainissement : Secteur D5 : 7788 € Secteur D9 : 9768 € Secteur D13 : 1800 €. A noter que nous sommes toujours dans l'attente des montants des subventions qui pourraient être accordées par l'Agence de l'Eau.
 - o Leds de foot au stade : 3431 €
- <u>Cérémonie De Lattre</u>: M. le maire, retenu par une réunion, remercie Denis C pour l'avoir remplacé et mené à bien cette cérémonie du souvenir, ainsi que les conseillers et habitants présents.
- Gendarmerie : D. Catherin s'est rendu le 11 octobre à Pont de Veyle à l'occasion de la cérémonie de prise de commandement par le lieutenant Ronat de la communauté de brigades (Saint Laurent, Laiz et Pont de Vaux)

Assemblées générales :

- <u>APEL</u>: 24/09: aucun des élus n'a pu être présent, tous retenus par la séance du conseil du même jour et à la même heure
- <u>10 ans du bad</u> (27/09) : très belle manifestation notamment avec l'organisation d'un mini tournoi fluo sur de la musique
- Sou des écoles (03/10 N. Chambard) : 6 classes participent à l'USEP (1406 € de licence) les manifestations organisées ont bien fonctionné
- Jeanne d'Arc (04/10 (N. Chambard): 55 musiciens, 22 élèves à l'école de musique (poste le plus cher). De belles manifestations qui permettent de financer toutes les activités proposées.
- <u>Bad Loisirs</u> (18/10 S. Bernard): 95 licenciés en 2023 cotisation 50 €. Le nombre de licenciés est limité en 2024 à 75 afin de libérer un maximum de créneaux. Souhaiteraient une étagère pour ranger leurs affaires. Prévoir de changer les filets.
- <u>Union Musicale</u> (19/10 M. le Maire) : beaucoup de jeunes dans l'association. Nombreuses manifestations et activités proposées. C'est une association qui fonctionne bien.
- <u>Amicale boules</u> (29/10 M. le Maire) : C'était la 1^{ère} fois que la commune était invitée. C'est une association dynamique avec de nombreux licenciés qui leur permettre d'avoir des finances positives.

CCBS:

- <u>Réunion transfert assainissement</u> (15/10 – M. le Maire et D. Catherin) : le transfert de la compétence en 2026 concernant l'assainissement est remis en question par le gouvernement...à suivre – Le compte rendu de cette réunion sera envoyé au conseil

Comptes rendus des commissions :

Commission Bâtiments:

- <u>Bâtiment des ateliers informatiques</u>: Une nouvelle expertise est prévue le 8 novembre pour voir les dommages subis par le bâtiment voisin et faire une recherche de fuite pour connaître l'origine des dégâts.
- <u>Cimetière</u> : Les travaux sont presque terminés. Les enrobés sont programmés le 31 octobre
- **Gymnase** : la visite périodique de sécurité est programmée vendredi 31 octobre
- <u>Salle des fêtes</u> : Suite à des dégâts lors de locations, une vitre a été remplacée ainsi que le portail
- <u>Mairie</u>: des éclairages leds seront installés dans les locaux de la mairie dans les prochains jours

Commission urbanisme : Denis C dresse la liste des dossiers d'urbanisme

Permis de construire : 1 pour rénovation et création de logements

<u>Déclarations préalables</u>: 2 pour division de parcelles / 5 pour clôtures / 1 pour changement de destination /1 pour réfection de toiture / 1 pour création d'ouvertures / 2 pour pose de panneaux photovoltaïques / 1 pour véranda

Commission communication:

- <u>11 novembre</u> : S. Bernard fait un point sur la préparation de la cérémonie et recense les présents et absents. Rendez-vous à 9h à la salle des fêtes
- <u>Livret des associations</u> : Réactualisé il sera distribué lors de la cérémonie des nouveaux arrivants qui aura lieu le 30 novembre et publié sur le site internet de la commune
- <u>Calendrier des manifestations</u>: est en cours de correction pour une parution à l'occasion du bulletin municipal de fin d'année, en cours également.

Commission manifestations:

- <u>Décos de noël</u> (9/10) : compte-rendu envoyé au conseillers programmation du montage à finaliser, de nouveaux projets lumineux cette année
- France adot: Plantation de l'arbre de la vie lundi 25 novembre à l'Espace du Chêne) le projet est de faire participer les élèves des CM1/CM2 des deux écoles avec une intervention, adaptée aux élèves, sur le don d'organe et du sang animée par l'association Fédération des Associations pour le Don d'Organes et de Tissus humains et du Don du Sang
- <u>Projets</u> : réfléchir sur l'organisation d'un marché de noël pour l'année prochaine organisé par la commune

Commission Vie scolaire - associations - bibliothèque :

- CCAS (02/10) compte rendu envoyé aux conseillers
- <u>Bibliothèque</u> (7/10) : préparation de l'exposition Pop Up M. le maire remercie les bénévoles dynamiques de la bibliothèque qui ont eu cette idée d'exposition/animations et il rappelle que la bibliothèque est toujours en recherche active de nouveaux bénévoles
- <u>Ecole</u>: l'école participe à la journée nationale de sensibilisation sur le harcèlement un banc de l'amitié a été créé pour cet évènement et peint par les élèves de l'école publique
- Concert Jeanne d'Arc / UM: M. le maire porte à la connaissance du conseil un courrier commune des deux associations concernant une demande de gratuité pour un concert caritatif au profit de l'association ECLAS. Après débat, les conseillers ne souhaitent pas donner une suite favorable à cette demande afin de ne pas créer de précédent concernant des gratuités de salle pour des actions caritatives; ce qui pourrait amener à un déséquilibre dans l'organisation et l'utilisation de celle-ci. Par contre, le conseil est favorable à la mise à disposition à titre gratuit de la salle des fêtes pour un concert à « entrée libre » rassemblant pour la première fois nos deux harmonies. Etant ici précisé que cette gratuité est unique et pour le seul soir du concert, et ne sera pas reconduite les prochaines années.
- Opération brioches : un grand merci aux associations et aux bénévoles qui portent cette opération en faveur de l'ADAPEI. Bilan 2024 : 2963€ versée à l'association.

Commission Voirie - Espaces Verts - Fleurissement - Agents techniques :

- <u>Réception éclairage public</u> (21/10): Les prévisions de remplacement de l'éclairage public classique par du leds bénéficiant de subventions ont toutes été réalisées. Le rond-point a été réallumé comme demandé, et les poteaux bois télécom de la RD 933 sud seront enlevés cette semaine.
- Fossés: la commune va faire intervenir une entreprise pour remettre en état certains fossés (photos diffusées à l'écran). La suppression des haies, la présence d'engins maraichers au plus près des fossés, l'érosion de sable importante, les évènements climatiques de plus en plus violents.... dénaturent les fossés qui ne peuvent plus remplir leur mission première d'écoulement des eaux pluviales. Il est nécessaire de réfléchir pour trouver une solution pérenne de sauvegarde de nos fossés.
- <u>Moulin colon</u>: un enduit bi-couche, sur la voirie, sera réalisé dès que l'enlèvement du tas de terre d'un riverain sera fait
- <u>Place du 19 mars</u> : A réfléchir sur un projet d'aménagement pour la bande de terrain entre les deux parkings
- <u>Fleurissement</u> : nettoyage des massifs prévu le 4 novembre les plantes ont été élaguées au stop des Borjons afin de dégager la vue du carrefour

Questions diverses

A.APPERT souhaite savoir si on connait les résultats du recensement. M. le maire explique que chaque année l'INSEE publie un chiffre du nombre d'habitants de chaque commune. Ce chiffre est une compilation de divers critères issus non seulement du recensement qui a lieu tous les 5 ans mais aussi de différents paramètres lissés sur plusieurs années. Pour exemple, si l'on tient compte du recensement de 2024, la

population manziaty s'élèverait plus près des 2100 personnes alors que l'INSEE comptabilise pour cette année 2005 habitants.

. Un avaloir situé Route de Chevroux face à la Rue Baisse de Feillens est plein. M. le maire demande à A. Coulon de faire intervenir les agents techniques

(Séance levée à 23H30)

Le Maire, Le Secrétaire, Les Conseillers,